ORGANISATION INTERNATIONALE DE POLICE CRIMINELLE

-----INTERPOL

IDENTIFICATION DES VICTIMES DE CATASTROPHE

Version 2013



DOSSIER - AM

Nom de famille :

Prénom(s):

N°:

DOSSIER - PM

N°:

RAPPORT DE COMPARAISON

Nom de famille:	PERSONNE DISPARUE	Nº AM :
 Prénom(s):		
`	our Mois Année	Homme Femme Inconnu
Nature de la catastrophe:	RESTES HUMAINS	N° PM :
Lieu de la catastrophe:		
Date de la catastrophe:	our Mois Année	Homme Femme Inconnu
	mparés avec les informations con s éléments de preuve permettant	ncernant la PERSONNE DISPARUE.
Evaluation de	Principaux éléments d'identification	on
Dactylotechnicien Sans objet Motifs:	Données indisp. / insuff. Id. po	Sesible Id. probable Identité établie Cachet / Organisme
Généticien Sans objet Motifs :	Données indisp. / insuff. Id. po	ossible Id. probable Identité établie Cachet / Organisme
	Signature	
Odontologiste Sans objet	Données indisp. / insuff. Id. po	ossible Id. probable Identité établie
Motifs :	Lieu et date Signature	Cachet / Organisme
Él	éments d'identification secondai	res
Enquêteur de police Sans objet Motifs :	Données indisp. / insuff. Id. po	ssible Id. probable Identité établie Cachet / Organisme
	Signature	
Médecin légiste Sans objet	Données indisp. / insuff. Id. po	ossible Id. probable Identité établie
Motifs :	Lieu et date	Cachet / Organisme
	Signature	
Anthropologue Sans objet Motifs:	Données indisp. / insuff. Id. po	ssible d. probable dentité établie Cachet / Organisme
	Signature	
	i Signatul e	
Autre :	— 	ossible Id. probable Identité établie
Motifs:	Lieu et date	Cachet / Organisme
	Signature	

[(FR) Version 2013] 1 sur 2

CERTIFICAT D'IDENTIFICATION

PERSONNE DISPARUE									E	Formulaires AM joints				
Nom de famille											N° AM :			
Prénom(s)														
Rue / Nº Code postal / Ville											Nationalité			
État / Pays														
Ltat / 1 ays														
											Date du signalement de la disparition			
Date de naissance		Jou	ır		Mois	S			A	nnée				
				Ш			<u> </u>		<u></u>					
					RI	ESTE	S HU	MAIN	S		Formulaires PM joints			
Lieu d'examen du											№ PM :			
corps														
Service de police														
Nom														
Rue / Nº											Date			
Code postal / Ville														
État / Pays														
Téléphone / e-mail														
		_					:= -		_					
	jointes	, les re	estes h	umair	ns ci-des	sus on	t etė IDE	N TIFIE	S C	omme éta	nt ceux de la personne disparue ci-dessus.			
Identification reposant sur														
Sui														
(Voir rapport de														
comparaison)														
Signature de la	Contr	ôle efi	fectué	par:							Lieu et date			
personne autorisée														
Indiquer le nom en														
caractères d'imprimerie											Signature			
Cachet ou logo / Directe	ur : l	denti	ticati	on de	es victi	mes					Lieu et date			
											Signature			
Cachet ou logo / Autorite	é loc:	ale									Lieu et date			
- Longe ou logo / Autonit														
											Oliver a trave			
											Signature			

[(FR) Version 2013] 2 sur 2

INSTRUCTIONS RELATIVES À L'UTILISATION DU FORMULAIRE JAUNE (DONNÉES ANTE MORTEM, AM)

I. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

MERCI D'ÉCRIRE LISIBLEMENT.

Le formulaire AM permet de recueillir des informations concernant une personne disparue auprès de différentes sources, telles que la famille, les amis, les médecins et les dossiers administratifs et autres. Une fois réunies et évaluées, ces données peuvent être comparées avec celles obtenues à partir des restes humains retrouvés sur les lieux d'une catastrophe. Des données de qualité suffisante peuvent permettre l'identification.

Il est important de bien planifier et préparer en amont le processus de recueil des données ante mortem, afin d'obtenir un maximum d'informations exactes en une seule visite, les personnes interrogées pouvant être perturbées ou contrariées par des visites répétées. Par ailleurs, les informations doivent être de qualité suffisante pour permettre l'identification.

Tous les champs de toutes les pages doivent OBLIGATOIREMENT être renseignés (à l'exception des annexes). Il est donc important de recueillir toutes les informations comme indiqué dans les formulaires, dans la mesure où il est impossible de prévoir quelles données pourront être obtenues sur le lieu d'une catastrophe (PM).

II. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE CHAQUE RUBRIQUE

100	Données administratives concernant la personne
	disparue
200	Données nominatives concernant la personne
	disparue
300	Description des effets personnels (vêtements,
	bijoux, etc.)
400	Signalement (caractéristiques physiques
	particulières et empreintes digitales)
500	Données médicales (caractéristiques physiques
	internes, données génétiques et informations
	médicales)
600	Odontologie (informations dentaires)
700	Renseignements complémentaires (toute autre
	information pouvant aider à l'identification et/ou
	descriptions complétant ce qui a été saisi dans une
	rubrique précédente si l'espace manquait. Remplir la
	page « 700 » en cochant la colonne « c », voir ci-
	dessous)
800	Annexes aux pages obligatoires des formulaires
	(ADN, schéma du corps)

Il ne faut pas oublier que les photographies des vêtements, des bijoux, des caractéristiques particulières etc. décrits dans les différentes sections peuvent être précieuses aux fins de comparaison avec les informations obtenues à partir des restes humains. Prière de joindre ces photographies si elles sont disponibles.

Dans la mesure où tous les champs doivent obligatoirement être renseignés, il est nécessaire de le préciser si des informations ne peuvent être obtenues ou sont indisponibles. Les formulaires doivent clairement montrer que toutes les pistes ont été exploitées de façon exhaustive.

Merci d'utiliser les numéros, listes et champs prévus à cet effet lors de la description d'éléments précis tels que les vêtements.

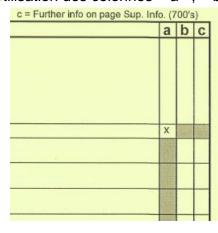
EXEMPLE

Le champ 300 (de la page « 300 ») : Pour des vêtements tels qu'un pull-over, inscrire le numéro « 0208 » dans la colonne « N° » et décrire le type, la couleur, la marque et la matière dans les cases prévues à cet effet. Compléter le tableau uniquement par des mots clés et utiliser la page 700 (en cochant la colonne « c » sur la droite – voir instructions complémentaires ci-dessous) pour donner des informations plus détaillées si nécessaire.

	a = Data no	ot available	b =	- Attachment	c = Furt	c = Further info on page Sup. Info. (700)					
EFFE	CTS (possibly carried	on perso	n or in luggage)				a	b	To		
300	Clothing Items	No:	1 Type	2 Colour	3 Label	4 Material					
Head and neck 101 Headcover	Head and neck 101 Headcover	208	Norwegian, V neck	blue/white	VOLUND	wool		×)		
	102 Scarf 103 Tie 199 Other										
	Upper part of the								T		

Des cases à cocher sont prévues pour les rubriques qui s'y prêtent.

Utilisation des colonnes « a », « b » et « c » :



a = Données non disponibles

Si les informations ne sont pas disponibles, cocher la colonne « a » sur la ligne correspondante du champ. Dans certains champs, seule la première ligne doit être choisie, ce qui indiquera que les informations ne sont pas disponibles pour tout le reste du champ.

b = Pièce jointe

Si des pièces jointes (documents, photographies, radiographies) sont disponibles, cocher la colonne « b » sur la ligne correspondante du champ. Pour les autres remarques concernant ces pièces jointes, utiliser la colonne « c » et la page « 700 ».

c = Renseignements

complémentaires (page 700)

Pour les renseignements complémentaires qui ne peuvent être saisis dans les champs prévus, utiliser la page 700.

Pour indiquer que des renseignements complémentaires sont disponibles, cocher la colonne « c » sur la ligne correspondante du champ et porter les renseignements

complémentaires à la page 700, comme dans l'exemple.

SI	SUPPORTING INFORMATION (if referring to data given on a previous page, please indicate field number)							
7	00 1 Field No. 2 Description							
	100.00		208 Pullover brown with thin green stripes, V neck, size XL, looks very worn, large print on back "I love mum!"					

INSTRUCTIONS RELATIVES À L'UTILISATION DU FORMULAIRE JAUNE (DONNÉES ANTE MORTEM, AM)

I. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

ÉCRIRE LISIBLEMENT!

Le formulaire AM permet de recenser les informations concernant une personne disparue. Il est préférable de se limiter à une seule visite pour les différentes sources d'information, afin d'éviter de les perturber.

Tous les champs de toutes les pages doivent OBLIGATOIREMENT être renseignés (à l'exception des annexes), d'où la nécessité de recueillir toutes les informations comme indiqué dans les formulaires.

Ne pas oublier que les photographies, qui sont demandées dans plusieurs sections, peuvent être très utiles aux fins de comparaison avec les informations concernant les restes humains. Prière de joindre ces photographies si elles sont disponibles.

Dans la mesure où tous les champs doivent obligatoirement être renseignés, il est nécessaire de le préciser si des informations ne peuvent être obtenues.

CONSIGNES D'UTILISATION – Formulaire AM (jaune), champs 600 à 650

Ces champs doivent être complétés par des dentistes légistes en raison de la terminologie spécialisée utilisée.

Ces pages permettent de recenser toutes les informations dentaires recueillies concernant une personne disparue, et obtenues auprès de sources dentaires ou non.

Il est extrêmement important de RENSEIGNER tous les champs. Si des informations ne sont pas disponibles, ne PAS laisser de blanc mais utiliser les colonnes situées sur la droite de la page.

COLONNES « a », « b », « c »: Cocher d'une croix la colonne « a » si les informations ne sont pas disponibles.

Cocher d'une croix la colonne « b » s'il y a une pièce jointe.

Cocher d'une croix la colonne « c » si des renseignements complémentaires ont été ajoutés en page 700.

Champs 600 à 620 :

Vérifier que les champs « Numéro AM » et « Sexe » sont complétés. Renseigner chacun des champs ou cocher d'une croix la colonne « a ». Pour ajouter des informations complémentaires, utiliser le champ 620 ou la page 700 et cocher d'une croix la colonne « c ».

Champs 630 à 650 :

Il s'agit de l'odontogramme présentant les données dentaires connues les plus récentes.

Indiquer les faces concernées en utilisant le système des lettres capitales : M = mésiale, O = occlusale ; D = distale ; V = vestibulaire / buccale et L = linguale. Ne renseigner que les traitements/ pathologies/anomalies décrits ou vus dans les dossiers enregistrés.

Indiquer sur l'odontogramme l'emplacement et la taille de toutes les obturations et autres affections/anomalies observées. Afin de mieux différencier les couleurs, utiliser le bleu pour les couleurs non identifiées, le noir pour les matériaux de couleur métallique et le vert pour ceux de la couleur des dents. Les dents extraites ou manquantes (ante mortem) sont indiquées par une grande croix (« X »).

Prière de vérifier que toutes les pages dentaires sont signées et que le signataire a bien inscrit son nom en majuscules et ses coordonnées, conformément aux indications.

Consulter la partie sur les formulaires d'IVC du Guide INTERPOL sur l'identification des victimes de catastrophes (IVC) pour obtenir des explications détaillées.

INSTRUCTIONS RELATIVES À L'UTILISATION DU FORMULAIRE ROSE (DONNÉES POST MORTEM, PM)

I. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

MERCI D'ÉCRIRE LISIBLEMENT.

Le formulaire PM permet de recueillir des informations concernant des restes humains et les objets qui leur sont associés retrouvés sur le lieu d'une catastrophe. Une fois ces informations correctement saisies, elles peuvent être comparées aux données concernant les personnes disparues afin d'établir l'identité de victimes.

Il est important de bien planifier et préparer en amont le processus de recueil des données post mortem, afin d'obtenir un maximum d'informations exactes. Tout doit être mis en œuvre afin de ne procéder qu'à un seul examen des restes humains, leur décomposition étant susceptible d'altérer la qualité de données essentielles.

Tous les champs de toutes les pages doivent OBLIGATOIREMENT être renseignés (à l'exception des annexes). Il est donc important de recueillir toutes les informations comme indiqué dans les formulaires, dans la mesure où il est impossible de prévoir quelles données pourront être obtenues lors du recueil des données ante mortem (AM).

II. INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES

100	Données administratives concernant les opérations et
	procédures post mortem
300	Description des effets personnels (vêtements, bijoux,
	etc.)
400	Signalement (caractéristiques physiques particulières
	et empreintes digitales)
500	Données médicolégales (caractéristiques physiques
	internes, données génétiques et informations
	médicales)
600	Odontologie (informations dentaires)
700	Renseignements complémentaires (toute autre
	information pouvant aider à l'identification et/ou
	descriptions complétant ce qui a été saisi dans une
	rubrique précédente si l'espace manquait. Remplir la
	page « 700 » en cochant la colonne « c », voir ci-
	dessous)
800	Annexes aux pages obligatoires des formulaires
	(ADN, schéma du corps/du squelette)

Prière de joindre toutes les images obtenues lors du recueil des données post mortem. Dans la mesure où tous les champs doivent obligatoirement être renseignés, il est nécessaire de le préciser si des informations ne peuvent être obtenues ou sont indisponibles. Les formulaires doivent clairement montrer que toutes les pistes ont été exploitées de façon exhaustive.

Merci d'utiliser les numéros, listes et champs prévus à cet effet lors de la description d'éléments précis tels que les vêtements.

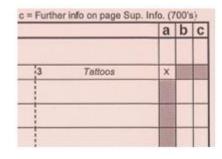
EXEMPLE

Le champ 300 (de la page « 300 ») : Pour des vêtements tels qu'un pull-over, inscrire le numéro « 0208 » dans la colonne « N° » et décrire le type, la couleur, la marque et la matière dans les cases prévues à cet effet. Compléter le tableau uniquement par des mots clés et utiliser la page 700 (en cochant la colonne « c » sur la droite – voir instructions complémentaires ci-dessous) pour donner des informations plus détaillées si nécessaire.

Des cases à cocher sont prévues pour les rubriques qui s'y prêtent.

	a = Data not available			Attachment	c = Furt	c = Further info on page Sup. Info. (700)					
EFFE	CTS						a	b	C		
	Clothing Items	No:	1 Type	2 Colour	3 Label	4 Material					
	Head and neck 101 Headcover 102 Scarf	208	Norwegian, V neck	blue/white	VOLUND	wool		x	x		
	103 Tie 199 Other										
	Upper part of the										

Utilisation des colonnes « a », « b » et « c » :



a = Données non disponibles

Si les informations ne sont pas disponibles, cocher la colonne « a » sur la ligne correspondante du champ. Dans certains champs, seule la première ligne doit être choisie, ce qui indiquera que les informations ne sont pas disponibles pour tout le reste du champ.

b = Pièce jointe

Si des pièces jointes (documents, photographies, radiographies) sont disponibles, cocher la colonne « b » sur la ligne correspondante du champ. Pour les autres remarques concernant ces pièces jointes, utiliser la colonne « c » et la page « 700 ».

c = Renseignements

complémentaires (page 700)

Pour les renseignements complémentaires qui ne peuvent être saisis dans les champs prévus, utiliser la page 700.

Pour indiquer que des renseignements complémentaires sont disponibles, cocher la colonne « c » sur la ligne correspondante du champ et porter les renseignements complémentaires à la page 700, comme dans l'exemple.

The supporting INFORMATION (if referring to data given on a previous page, please indicate field number)

| The substitution of the substitution o

INSTRUCTIONS RELATIVES À L'UTILISATION DU FORMULAIRE ROSE (DONNÉES POST MORTEM, PM)

I. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

ÉCRIRE LISIBLEMENT!

Le formulaire PM permet de recenser toutes les informations disponibles concernant des restes humains, afin de les comparer aux informations obtenues sur une personne disparue. Il est préférable d'essayer d'examiner chaque cas en une seule fois.

Tous les champs de toutes les pages doivent OBLIGATOIREMENT être renseignés (à l'exception des annexes), d'où la nécessité de recueillir toutes les informations comme indiqué dans les formulaires.

Prière de joindre toutes les images obtenues lors du recueil des données post mortem.

Dans la mesure où tous les champs doivent obligatoirement être renseignés, il est nécessaire de le préciser si des informations ne peuvent être obtenues.

CONSIGNES D'UTILISATION – Formulaire PM (rose), champs 610 à 650

Ces champs doivent être complétés par des dentistes légistes en raison de la terminologie spécialisée utilisée.

Ces pages permettent de recenser toutes les informations dentaires recueillies à partir de l'examen de restes humains sur le lieu de la catastrophe.

Il est extrêmement important de RENSEIGNER tous les champs. Si des informations ne sont pas disponibles, ne PAS laisser de blanc mais utiliser les colonnes situées sur la droite de la page.

COLONNES « a », « b », « c »: Cocher d'une croix la colonne « a » si les informations ne sont pas disponibles.

Cocher d'une croix la colonne « b » s'il y a une pièce jointe.

Cocher d'une croix la colonne « c » si des renseignements complémentaires ont été ajoutés en page 700.

Champs 610 à 625 :

Vérifier que les champs « Numéro AM » et « Sexe » sont complétés.

Renseigner chacun des champs ou cocher d'une croix la colonne « a ».

Vérifier que tous les éléments PM recueillis sont correctement identifiés à

l'aide du « numéro PM ».

Champs 630 à 650 :

Indiquer les faces concernées en utilisant le système des lettres capitales : M = mésiale, O = occlusale ; D = distale ; V = vestibulaire / buccale et L = linguale. Si d'autres abréviations sont utilisées (ce qui n'est guère conseillé), merci d'en noter l'explication dans le champ 625.

Indiquer sur l'odontogramme l'emplacement et la taille de toutes les obturations et autres affections/anomalies observées. Afin de mieux différencier les couleurs, utiliser le bleu pour les couleurs non identifiées, le noir pour les matériaux de couleur métallique et le vert pour ceux de la couleur des dents. Les dents manquantes (**post mortem**) sont indiquées par le signe \otimes .

Ne pas hésiter à prendre contact avec la personne concernée pour obtenir des informations complémentaires sur les données dentaires.

Prière de vérifier que toutes les pages dentaires sont signées et que le signataire a bien inscrit son nom en majuscules et ses coordonnées, conformément aux indications.

Consulter la partie sur les formulaires d'IVC du Guide INTERPOL sur l'identification des victimes de catastrophes (IVC) pour obtenir des explications détaillées.